



La ville de Melun offre des places en accueil collectif ou familial pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans : haltes garderies, crèche familiale, crèches collectives. Le poste ouvert concerne Les Bambins, crèche collective d'une capacité de 55 places à proximité de la gare de Melun.

Au sein du pôle santé, cohésion sociale et enfance, dans le service de la petite enfance, le directeur ou la directrice de la crèche aura pour missions principales :

- La gestion du service dans le respect de la politique d'accueil définie par l'élu et selon les directives du Directeur Général des Services. Il/ elle travaille sous le contrôle et en lien avec la coordinatrice à l'organisation de son service.

- l'accompagnement des équipes pour un accueil de qualité et une adéquation des réponses à l'enfant et à sa famille. Ce travail se fait conjointement et en concertation avec l'adjointe, afin d'assurer la cohérence des pratiques éducatives et managériales et la continuité des missions de direction règlementaire.

#### ACTIVITES ET TACHES DU POSTE :

Principales :

- Proposer, promouvoir et assurer une qualité d'accueil
- Structurer et organiser le fonctionnement d'un établissement d'accueil du jeune enfant
- Manager une équipe : organiser- prévoir- décider- animer- motiver –évaluer

#### Les exigences liées à ce poste :

*Une expérience de 3 ans est exigée.*

Diplômes et formations :

- Diplôme d'état de puéricultrice d'infirmière
- **Formations** : AFGSU 1 et 2

Vous devez posséder les qualités suivantes :

- Sens du service public
- Connaître et identifier les besoins de l'enfant de 0 à 6 ans
- Repérer et signaler les pathologies et symptômes d'alerte chez l'enfant
- Maitriser des techniques d'entretiens
- Maitriser la mise en œuvre de la diversification alimentaire et des régimes spéciaux
- Principes d'administration des principaux médicaments
- Maitriser des techniques d'analyse des situations
- Maitriser des techniques de résolution de problème
- Maitriser la conduite de projets
- Maitriser la technique d'animation de réunion
- Maitrise de l'outil informatique

Temps de travail :

- 37h30 par semaine sur quatre jours (soit 9h30 par jour) afin d'être présente sur une large amplitude horaire et d'assurer une présence médicale sur le service. Le jour libéré est le mercredi ou le vendredi
- 15 jours d'ARTT
- 26 jours de congés payés.

Les candidatures sont à adresser avant le 31 octobre 2018 par mail à [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr).